

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

25 août 2025

Date d'Affichage

09 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Étaient absents excusés et représentés : Mme Fabienne LENOËL qui donne pouvoir à Mme Maryline VAUTIER, Mme Annick PLANTEGENEST qui donne pouvoir à Mme Pauline BOSCHER, M Yohann GARREAU qui donne pouvoir à M Stéphane LECHANOINE

Monsieur Stéphane LECHANOINE remplit les fonctions de secrétaire.

OBJET : DÉLIBÉRATION 2025 - N°09/03 : TRAVAUX DE MACONNERIE SUR L'EGLISE

Madame le Maire laisse la parole à Philippe GAILLARDON, adjoint chargé des travaux sur les bâtiments publics.

Des travaux de maçonnerie et une réfection des surmons sont nécessaires.

Plusieurs devis ont été demandés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte les travaux de maçonnerie sur l'église.
- Accepte le devis de l'entrepreneur Jonathan LAVIEILLE pour un montant de 5 052.00 € et le coût des matériaux s'élevant à 163.66 € TTC.
- Autorise Madame le Maire à signer le devis et tous documents afférents au dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Stéphane LECHANOINE	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 